

INAUGURATION CŒUR DE VILLAGE & AIRE DE JEUX PRAIRIE – VEN 22/09/2017

Mme la Préfète, M. le Sous-Préfet,

M. le Sénateur Honoraire,

M. le Conseiller Régional,

M. le Président du Conseil Départemental,

Madame la Vice-Présidente du Conseil Départemental,

Monsieur le Conseiller Départemental et Président de la CCPH,

Madame et M. les Maires,

Mmes et M. les Elus,

M. les Représentants des Anciens Combattants et du Souvenir Français,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un grand plaisir que le Conseil Municipal et moi-même vous accueillons aujourd'hui pour cette inauguration.

Je voudrais tout d'abord vous parler du « Cœur de Village » comme nous l'avons appelé.

A cet instant, j'ai une pensée pour mon prédécesseur, Lionel HENISSE, car c'est lui qui a été à l'initiative de ce projet au cours de son dernier mandat.

Cette opération s'est donc étalée sur plusieurs exercices. En effet, la notification de subvention de l'Etat DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) – à hauteur de 20 % - date du 18/09/2012. L'estimation de ce projet ambitieux s'élevait à 475 558 € HT, et nous avons obtenu la possibilité de le scinder en plusieurs tranches.

La 1^{ère}, réalisée en 2014, a consisté à sécuriser les 2 carrefours à l'entrée Est du village :

1. Celui de la RD16 avec la Grande rue, par la mise en place de feux tricolores avec passage piéton sécurisé et quai-bus pour les collégiens et lycéens de Chenebier et Chatebier qui l'utilisent,

2. Celui de la grande rue et rue d'Etobon tout proche qui a été redessiné et sécurisé par la pose d'un panneau STOP, avec un nouvel espace paysagé. L'entreprise COLAS-EST a obtenu le marché de travaux pour un montant global de 210 250 € HT avec les subventions suivantes :

- DETR 42000 €
- Amendes Police 3980 €
- Cons Dal 70 :
 - Bord trottoir (12€/ml – environ 700 m) = 8591 €
 - Voirie départ PEC 50 % soit 15 000 € + fds concours CCPH (15 %) = 2000 €
- Aide parlementaire = 4000 €

Soit % aides global de 35 %.

En 2015, nous avons débuté les travaux de la 2^e tranche concernant la Place du Temple, qui a été complètement réaménagée :

- ✓ Création d'un accès PMR pour le temple,
- ✓ Nouvel accès au cimetière protestant,
- ✓ Mise en valeur du lieu de mémoire le long du mur du Temple où ont été fusillés les Martyrs d'Etobon le 27/09/1944 – et où nous avons observé 1 minute de silence. J'en profite pour remercier le Lieutenant-Colonel BERDAH et M. PIGUET pour la prise en charge par le Souvenir Français de la remise à neuf du panneau indicateur.
- ✓ Mise en valeur et réfection d'une de nos plus belles fontaines,
- ✓ Changement de l'abri-bus pour un modèle plus esthétique,
- ✓ La voirie du secteur a été reprofilée, la sécurité repensée pour tous les usagers avec une signalétique plus claire (priorités – zone 30) et des trottoirs.

Enfin, début 2016, les travaux se sont terminés par la partie optionnelle de ce beau chantier : l'aménagement du parking de l'ancienne mairie-école qui abrite 6 logements communaux locatifs, avec un espace-détente offrant un superbe point de vue sur le village.

Pour cette 2^e tranche, c'est l'entreprise EUROVIA qui a été attributaire du marché pour un montant global de 135 000 €.

Je tiens à la remercier et signaler que grâce à elle, 568 heures de travail ont été effectuées par un jeune employé en intérim pendant 3 mois par

Nous avons confié cette mission à l'entreprise PROLUDIC de Vouvray en Indre-et-Loire (37).

Je salue la présence de M. Pierre-Marie LAUBIER, commercial de cette entreprise, qui nous a assisté pour la conception de ce projet.

Cette belle structure donne satisfaction à la population, nous en avons de nombreux échos positifs. C'est devenu un bel espace de rencontres et je suis certaine que les nouveaux bancs colorés que nous venons d'installer vont encore renforcer la convivialité. Nous sommes vraiment très fiers de cette réalisation.

Je remercie M. le Sous-Préfet qui a si bien plaidé notre cause auprès de Mme la Préfète qui nous a accordé une subvention de 55 % pour cette réalisation, soit 28 512 € sur un montant total de travaux qui se monte à 51840 € HT. Merci encore Mme la Préfète.

Je remercie également le Conseil Départemental qui a financé 25 % de la zone fitness soit 1270 €.

Le solde des dépenses de 22 000 € a été financé par la commune sur ses fonds propres.

Comme vous pouvez le remarquer, Chenebier bouge !!!!!

Plusieurs projets sont lancés :

- ✓ La réfection du Chemin des Etangs, dont les travaux devraient commencer cet automne, et pour laquelle nous avons pu mobiliser des fonds européens,
- ✓ et la réfection de l'église catholique qui a beaucoup souffert de l'humidité,
- ✓ Il nous faudra aussi penser à l'amélioration thermique de nos bâtiments.

Du travail en perspective donc, et encore des dossiers de subventions à monter !!!

Mais avant tout, une maîtrise absolue des finances communales afin de définir nos orientations budgétaires en matière d'investissement et équilibrer le budget de la commune.

Avant de conclure, je profite également de ce moment pour vous informer de la naissance d'une nouvelle page numérique de la commune. Après un an de travail, l'ouverture du site internet de Chenebier sera effective dès ce soir à 19 heures 30 précises. Il a été développé bénévolement par un ancien jeune habitant de Chenebier et

rédigé par Danielle CROISSANT et Nathalie SOMMIER ; un grand merci à tous les 3 pour cet important travail.

Le site propose de l'information en accès libre aux internautes, dans un design sobre et épuré, dans l'air du temps. Il est accessible sur tous supports connectés, smartphone, tablette et ordinateur personnel. Toujours soucieux de développer le lien social et également dans une démarche écologique, nous avons également prévu une section interactive pour le co-voiturage afin de faciliter la mise en relation des habitants pour leurs déplacements. Pour y accéder taper chenebier.fr et laissez-vous guider...

Avant de passer la parole à M. Grégoire GILLES, Conseiller Régional, je remercie encore une fois les nombreuses personnalités qui ont répondu à notre invitation, les employés communaux qui se dépensent sans compter pour l'entretien de toutes ces structures, et les enfants du conseil municipal des jeunes qui ont participé à l'élaboration du projet des jeux de la prairie et qui terminent bientôt leur mandat.

Un merci tout à fait spécial également à Virginie Decrind, Nathalie Juge (conseillères municipales) et François Devillers (adjoint) pour la très jolie décoration de la salle.

Merci aussi à vous les « Ch'naillots » qui êtes venus nombreux ce soir.

Et je vous invite d'ores et déjà, après les discours, à partager le verre de l'amitié.

Merci.